

**Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne**  
**Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne**  
**PROCES VERBAL du Conseil d'école du 07 Novembre 2023**

**Personnes présentes :**

Madame PARIS Nicole, adjointe mairie de Serrières-en-Chautagne  
Madame MOUCHET Christiane, adjointe mairie de Ruffieux  
Madame BURDET Patricia, conseillère municipale mairie de Ruffieux  
Madame DEJEY Marie-Thérèse, adjointe au maire de Motz

Mmes ABRY Madeline, BOSSON Pauline, VISCHIONI Emilie, VUAILLAT Gwendoline, représentantes des parents d'élèves.

Mmes GIL Lydie, POCCARD-MARION Olivia et COLLADANT Charline, directrices ; CURTELIN Marjorie, VILLEGAS Céline, enseignantes

**Personnes excusées :**

Monsieur LEDOUIT Laurent, Inspecteur de l'Education Nationale ;  
Madame TOUGNE-PICAZO, maire de Serrières-en-Chautagne ;  
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;  
Monsieur CLERC Daniel, maire de Motz ;  
Madame CAUBIEN Louise, représentante de parents d'élèves ;  
Madame CUETOS Pamela, enseignante.

**PARTIE COMMUNE**

➤ **EFFECTIFS ET REPARTITIONS :**

→ **Ecole maternelle :**

PS	MS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	63
21 élèves	19 élèves	23 élèves	

L'équipe éducative a accueilli une seconde Atsem au sein de l'école, Mme Vanessa Journet. Un élève de moyenne section a quitté l'école aux vacances d'automne.

→ **Regroupement pédagogique Motz-Serrières :**

CP		CM1/CM2	TOTAL
Lydie GIL	Pamela CUETOS	Olivia POCCARD-MARION	Regroupement pédagogique
20 élèves 20 CP	25 élèves 10 CE1+ 15 CE2	30 élèves 18 CM1+12 CM2	75

➤ **REGLEMENTS INTERIEURS et CHARTE DE LA LAÏCITE :**

Le règlement intérieur des écoles précise les règles qui régissent la vie quotidienne dans l'école les dispositions prises pour en assurer le respect.

La Charte de la Laïcité explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.

Ces documents sont affichés à l'entrée des écoles et ont été transmis aux familles (cahiers de liaison, blog).

➤ **PROJETS D'ÉCOLES :**

Les équipes pédagogiques des 3 écoles ont rédigé un nouveau projet propre à chaque école et commun pour les élémentaires.

Il présente le pilotage pédagogique de chaque école, ainsi que les axes d'action pédagogiques prioritaires (ex. : apprentissages, suivi des élèves, climat scolaire, environnement institutionnel et partenarial de l'école...).

Chaque projet a été validé par M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, et ce pour les années 2022 à 2025.

➤ **SECURITE A L'ÉCOLE :**

Tout au long de l'année, des exercices d'évacuation et de mise en sûreté seront proposés aux élèves :

- 3 exercices d'évacuation en cas d'incendie

- 2 exercices d'évacuation ou de mise en sûreté en cas de séisme ou d'inondation

- 1 exercice d'évacuation ou de mise en sûreté en cas d'intrusion (attentat)

} = Plan  
Particulier  
de  
Mise en Sûreté

Pour information, le plan Vigipirate est passé au niveau « Urgence attentat » depuis le 13 octobre.

**Exercices incendie :**

→ Maternelle : le premier exercice incendie a été mis en place le vendredi 3 octobre.

→ Elémentaire de Serrières : l'exercice a eu lieu le jeudi 14 septembre 2023

→ Elémentaire de Motz : l'exercice a eu lieu mardi 7 novembre

L'installation d'une alarme commune aux deux écoles de Serrières plusieurs fois demandée reste une priorité.

**Exercices PPMS** : les exercices sont prévus pour la rentrée des vacances de Toussaint.

Pour les écoles de Serrières, une présence de la gendarmerie durant l'exercice pourra être demandée.

Rédaction du PPMS par la mairie depuis la rentrée 2023.

**Rappel :**

En cas d'alerte, les parents ne doivent pas venir chercher leurs enfants à l'école afin d'éviter d'encombrer les voies d'accès. Il en est de même pour les appels téléphoniques.

➤ **PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT :**

Les équipes enseignantes se sont réunies pour élaborer un protocole commun de lutte contre le harcèlement.

A ce jour, il n'existe aucun document pour les maternelles.

➤ **EVALUATIONS CP, CE1, CE2, CM1 :**

Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont passé les évaluations nationales en français et en mathématiques entre le 12 et le 24 septembre. Une restitution personnalisée des résultats a été faite aux familles.

Les élèves de CE2 ont participé à une session d'expérimentation des exercices qui seront proposés dans les années à venir.

En février les élèves de CP passeront des évaluations dites « point d'étape ».

➤ **AESH ET DISPOSITIFS D'AIDE :**

Les personnels AESH (Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap) assurent des missions d'aide aux enfants en situation de handicap.

Sous la responsabilité pédagogique des enseignantes, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève.

Cette année :

→ Maternelle :

- Mme FRANCOIS Maryline est présente 11h

- Mme DEMEYERE Nathalie est présente 9h depuis le 6 novembre 2023

→ Elémentaire de Serrières

- Mme FRANCOIS Maryline est présente 13h

- Mme CARLOT Céline est présente 12h en élémentaire depuis le 6 novembre 2023

➤ **TRAVAUX :**

Les enseignantes remercient les mairies, le SIVSC ainsi que l'agent communal pour les travaux d'entretien et de remise en état entrepris cet été dans les écoles.

→ **Ecoles de Serrières :**

Conformément aux recommandations des pompiers, demande de l'installation d'une alarme commune.

→ **Maternelle :**

- sonnette de l'école qui ne fonctionne plus.
- sanitaires (fuites et température de l'eau).
- rénovation cour / installation de jeux / tracés au sol.

→ **Elémentaire de Serrières :**

Les travaux de réfection de l'école ayant été reportés, des travaux d'entretien s'avèrent nécessaires et ne peuvent plus attendre :

- changement des plans de travail très endommagés dans les sanitaires enfants et adultes (problème d'hygiène et risque de blessures)
- changement du cabanon de rangement du matériel, devenu également dangereux.

La mairie indique que le matériel pour les sanitaires a été commandé.

→ **Elémentaire de Motz :**

- Rien à signaler

➤ **ACTIVITES ET MANIFESTATIONS :**

**ACTIVITES COMMUNES AUX TROIS ECOLES**

• **Photo de classe** : elle a été réalisée le jeudi 21 septembre par Peggy Garnaud, photographe. Les bénéfices récoltés seront destinés aux coopératives scolaires.

• **Cartes aux aînés** : comme chaque année, les élèves des 3 écoles confectionneront des cartes de vœux qui seront jointes aux colis offerts par les communes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes.

• **PEP** : les Pupilles de l'Enseignement Public sont une association de solidarité. En Savoie, les PEP aident plus de 680 enfants pour un montant de plus de 33 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations est proposée sous forme de bourse pour le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...). En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale). L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS).

→ **Maternelle** : la campagne a rapporté 331 €, intégralement reversés aux PEP.

→ **Elémentaire de Serrières** : 83 euros reversés aux PEP

• **Natation** : Les élèves se rendront à la piscine d'Aix les Bains en période 3 (CM1/CM2),6 (CP/CE1/CE2) ou 7 (GS)

• **Bibliothèque** : chaque jeudi, les élèves des 5 classes se rendent successivement à la bibliothèque municipale de Serrières-en-Chautagne pour une immersion au milieu des livres et un temps de lecture. Les élèves peuvent emprunter un livre qu'ils gardent pendant une semaine. Nous notons un engouement des élèves pour cette activité.

Pour l'école de Motz, la bibliothèque de Motz met à disposition une caisse de livres pour la classe et pour les emprunts à la maison. Les emprunts ont pu démarrer à partir du 15 septembre.

Un rappel est fait sur les horaires et tarifs avantageux (gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans) de la bibliothèque de Serrières-en-Chautagne.

• **Le festival du livre** : Toutes les classes participent à un travail autour d'albums, documentaires et romans de littérature jeunesse sur le thème du cirque. Les productions réalisées par les écoles, centre de loisir, RPE (relais petite enfance) ... seront mises en commun et présentées à la salle des fêtes de Serrières durant la semaine du 10 au 15 juin. Guidées par Bruno Théry et avec l'aide

d'Alain Lacoste pour le volet technique, les classes participeront à la réalisation collaborative d'une affiche pour annoncer l'évènement.

### ECOLE DE SERRIERES

- **Projet jardin** : Mme Sartori, enseignante, assurera les journées de décharge de direction tout au long de l'année. Elle a proposé à l'équipe enseignante de poursuivre le projet pédagogique sur le jardinage, mis en place l'an dernier et validé par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- **Cross** : le 12 octobre, les classes d'élémentaire et la grande section ont participé au cross cantonal entre Chanaz et Vions. Le déplacement a été financé par les coopératives scolaires.

### ECOLE MATERNELLE DE SERRIERES

Le thème du projet annuel de l'école est celui du cirque.

- **Sortie d'automne** : organisée le vendredi 6 octobre (pour les classes de PS et GS) et le vendredi 13 octobre (classe de MS) aux alentours de l'école, elle a permis aux enfants de découvrir et observer leur environnement proche.
- **Atelier cuisine** : suite à la sortie d'automne, les enfants ont préparé une compote de pommes-poires les vendredi 13 (pour les classes de PS et GS) et mardi 17 octobre (classe des MS).
- **Interventions étudiants infirmiers** : 4 élèves infirmiers de deuxième année interviendront trois fois une semaine (en novembre, mars et mai), dans la classe de GS, pour animer des ateliers autour de l'hygiène bucco-dentaire.
- **Noël** : un spectacle de Noël sera proposé aux enfants le vendredi 15 décembre matin par Willy Traon de la compagnie « La marmaille Session ».  
Le goûter ainsi que la venue du Père-Noël devraient avoir lieu le jeudi 21 décembre au matin. Nous tenons à remercier le SIVOS qui attribue à cette occasion 11 € à chaque enfant, ce qui permet le financement d'un goûter ainsi que d'un album individuel.

D'autres intervenants (cirque, projet papillon, cycle piscine) ont été sollicités pour le cours de l'année, les projets seront présentés au prochain conseil d'école.

### ECOLE ELEMENTAIRES DE MOTZ ET DE SERRIERES

#### ➤ **Activités en commun** :

- **Fête de fin d'année** : cette année encore, un goûter et un livre financés par les mairies, seront offerts aux enfants des deux communes.
- **Rallye maths** : comme chaque année, les élèves travailleront en groupe sur les problèmes proposés.

### ECOLE ELEMENTAIRE DE SERRIERES

- **Savoir rouler à vélo** : Cycl'O Lac intervient 4 séances auprès des élèves de CP pour pratiquer le vélo et commencer à travailler le SRV. (bloc1 : savoir pédaler). Ces interventions seront financées par le comité des parents.
- **Spectacle** : dans le cadre du festival des voix d'Hautecombe, les élèves des 2 classes ont assisté à une représentation de « TchoTcho ». Les entrées et le transport ont été financés par le SIVSC

### ECOLE ELEMENTAIRE DE MOTZ

- **Cycle de ski de fond** : un projet de cycle de ski de fond est en cours de construction sur le domaine nordique du Revard.
- **Projet écriture** dans le cadre du festival du livre sur le thème du cirque avec Madame Emilie Vischioni.  
Les enseignantes des trois écoles remercient les mairies, le SIVS, le comité de parents d'élèves, les parents d'élèves ainsi que les intervenants, sans lesquels toutes ces activités ne pourraient avoir lieu.

#### ➤ **RHYTHMES SCOLAIRES** :

La dérogation de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours prendra fin le 31 août 2024. Afin de procéder à son renouvellement, il est demandé au conseil d'école de voter pour l'organisation et les horaires scolaires souhaités.

- **écoles de Serrières** : lundi, mardi, jeudi, vendredi → 8h30-11h30 / 13h30-16h30
- **école de Motz** : lundi, mardi, jeudi, vendredi → 8h45-11h45 / 13h45-16h45

Adoption par le conseil d'école à l'unanimité.

➤ **FINANCEMENTS PEDAGOGIQUES :**

- **Pour les écoles de Serrières, le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC)** de par sa compétence scolaire intercommunale, finance, par année scolaire :

- 50 € par enfant + 50 € par classe
- 9 € par enfant pour une sortie scolaire
- tous les transports pour aller à la piscine à Aix-les-Bains
- le mobilier, matériel informatique, internet, téléphone, copieur (renouvellement, abonnement et entretien)
- les jeux extérieurs

- **Le Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire (SIVOS)** : regroupement des mairies de Serrières-en-Chautagne, Motz, Ruffieux, pour tout ce qui concerne l'école maternelle. Le SIVOS prend à sa charge tous les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment et ATSEM), comme le chauffage, l'électricité, le ménage ainsi que les travaux. Il offre également aux enfants une subvention pour Noël, jusqu'à présent à hauteur de 11 € par enfant.

- **Pour l'école de Motz** : La mairie a repris la compétence scolaire. Elle assure les mêmes financements, à même hauteur, que le SIVSC.

- **Les mairies pour les écoles élémentaires** : prennent en charge les frais liés au fonctionnement de l'école (bâtiment), comme le chauffage, l'électricité, le ménage, les travaux. Elles prennent également en charge l'affranchissement du courrier et l'approvisionnement de la pharmacie. Elles versent pour Noël une subvention de 11 € par enfant.

- **Le Comité de Parents d'Elèves (CPE)** : cette association de parents bénévoles organise tout au long de l'année diverses manifestations afin de collecter des fonds pour les activités des enfants. Le bureau a été renouvelé le jeudi 5 octobre, la présidente est Mme Degeorges Amélie. Les informations seront transmises par le biais des cahiers de liaison.

- **La coopérative scolaire** : elle est financée par les dons des parents et des associations ainsi que par le bénéfice de certaines actions de l'école (ex : vente des photos de classe, marché de Noël, vente de chocolats pour l'école élémentaire de Serrières...). La coopérative permet l'achat de matériel pédagogique (comme les albums travaillés en classe) et le financement de sorties ou d'intervenants.

Les enseignants des trois écoles remercient tous ces partenaires qui permettent à chacun d'évoluer dans des conditions des plus favorables.

➤ **COOPERATIVES SCOLAIRES :**

Les directrices portent à la connaissance du conseil d'école le bilan financier 2022/2023 :  
Sont annoncés les totaux des bénéfices et des dépenses ainsi que le bilan financier, le détail étant joint au procès-verbal.

→ **Ecole maternelle :**

<b>Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023</b>					
<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>			
6070 0008	Achat d'objets à revendre	364,00	7070 0008	Vente d'objets	460,00
6168 1008	Assurances	19,75	7080 0008	Activités éducatives	306,20
6181 0008	Activités éducatives	1 685,18	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	803,00
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 73	154,05	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	13,00	7562 0008	Participation des familles	534,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	13,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>2 244,98</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>2 116,20</b>
<b>Résultat de l'année 2022-2023 (B-A) (+/-) : -128,78</b>					
<b>Bilan simplifié au 31 Août 2023</b>					
<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>			
<small>Soldes des comptes au 31/08/2023</small>					
512 01	Crédit Mutuel Enseignant (1)	593,07	110	Report à nouveau au 1.09.2022 (**)	721,85
512 02	Autre banque (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2022</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	<b>Résultat de l'année 2022-2023 :</b>		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
			-128,78		
			0,00		
<b>Total de l'actif :</b>		<b>593,07</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>593,07</b>

→ **Ecole élémentaire de Serrières :**

<b>Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023</b>					
<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	997,20	7070 0008	Ventes d'objets	1 616,51
6168 1008	Assurances	12,25	7080 0008	Activités éducatives	69,00
6181 0008	Activités éducatives	3 914,50	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	583,00
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 73	95,55	7551 1008	Subventions d'associations	65,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	36,64	7562 0008	Participations des familles	308,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>5 065,14</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>2 641,51</b>
<b>Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : -2 423,63</b>					
<b>Bilan simplifié au 31 Août 2023</b>					
<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>			
<small>Soldes des comptes au 31/08/2023</small>					
512 01	Crédit Mutuel Enseignant (1)	3 623,96	110	Report à nouveau au 1.09.2022 :	6 120,36
512 02	Autre banque	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2022</small>		
530	Caisse en espèces (2)	72,77	<b>Résultat de l'année 2023 :</b>		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
			-2 423,63		
			0,00		
<b>Total de l'actif :</b>		<b>3 696,73</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>3 696,73</b>

→ **Ecole élémentaire de Motz :**

Ce document sera présenté lors du conseil d'école n°2.

➤ **PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE :**

Le **mardi 5 mars à 18h** dans la salle du Conseil de la mairie de Serrières-en-Chautagne, sous réserve de modification.

Signatures :

La secrétaire de séance :  
Mme E. Vischioni



Les présidentes de séance :

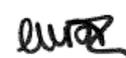
L. Gil



O. Pocard-Marion



C. Colladant



➤ **Réponses aux questions posées par les représentants de parents :**

**1. Questions à l'attention des enseignantes :**

Lors des derniers conseils d'école, le thème du cirque nous a été exposé comme le sujet de l'année porté par toutes les structures en lien avec l'enfance en Chautagne. En parallèle, le SIVSC a récemment présenté son année et ses activités autour de la thématique de la vigne. Pouvez-vous apporter un éclairage sur ces deux informations reçues par les familles ?

**Réponse →**

Comme chaque année, les structures élaborent des projets qui leur sont propres, souvent distincts les uns des autres.

Dès le début de l'année 2022-2023, nous avons proposé à différents acteurs du territoire (écoles, ALCC, SIVSC, bibliothèques, comités de parents, mairie...) de participer à un projet commun autour de la lecture et de la littérature jeunesse. Ce projet mené tout au long de cette année scolaire verra son aboutissement la semaine du 10 au 15 juin 2024 à la salle des fêtes de Serrières. Le thème choisi est celui du cirque. La crèche, le relais petite enfance et le centre de loisirs, gérés par le SIVSC, ont confirmé leur participation à ce projet.

Parallèlement, le SIVSC a un projet social commun dans l'idée « d'inscrire les enfants dans leur environnement ». Les vignes façonnant le territoire, les services (Crèche, RPE, Périscolaire SIVSC et Centre de loisirs) sont également impliqués sur l'année 2023 2024 sur la découverte de cette culture et du travail des viticulteurs en lien avec le Caveau de Chautagne.

Les parents qui souhaiteraient de plus amples détails peuvent s'adresser à madame Bard-Auguste, directrice du SIVSC.

**2. Questions à l'attention de la municipalité de Serrières-en-Chautagne :**

Depuis plusieurs années nous avons agréablement constaté l'absence de fumeurs/fumeuses aux abords directs de l'école. Mais depuis cette rentrée on observe de nouveau des personnes qui fument à proximité des enfants. Existe-t-il une réglementation à ce propos, ou serait-il possible de faire une communication à ce sujet pour protéger nos enfants ?

**Réponse →**

Les mairies proposent de contacter une association de lutte contre le tabagisme, ceci afin de d'évaluer la possibilité de définir une zone non-fumeur (avec affichage) aux abords des écoles.

**3. Pour information :**

Une réunion a été organisée le 13 octobre dernier entre les représentants de parents d'élèves et l'équipe municipale en charge des services périscolaires. Cette rencontre avait pour but d'exposer les actions menées et à venir au niveau des services de cantine et garderie, suite aux difficultés relevées l'année dernière par certains parents. Un compte-rendu de cette rencontre sera joint au procès-verbal du conseil d'école.